



Conditions Générales de Vente

Article 1 / Dispositions Générales

1.1 Application : Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après « Conditions Générales ») s'appliquent à toute commande passée auprès de la société Krak'n SASU (ci-après « KRAK'N ») par ses clients (ci-après « Client(s) »), tant en France qu'à l'étranger. Ces Conditions Générales prévalent sur toutes autres conditions générales et ne peuvent être modifiées que par des Conditions Particulières préalablement et expressément acceptées par écrit par KRAK'N et par le Client. En aucun cas les conditions générales d'achat du Client ne sont opposables aux Conditions Générales de Vente de KRAK'N.

Les Clients KRAK'N représentent des personnes morales ou physiques (particulier, bénéficiaire d'un Compte Personnel de Formation, ci-après « CPF ») selon lesquelles peuvent s'appliquer des conditions et modalités de financement particulières.

1.2 Références Commerciales : Le Client autorise KRAK'N à faire figurer le nom et/ou logo du Client sur une liste de références commerciales, sauf mention explicite de la part du Client.

1.3 Cession : Les Conditions Générales seront applicables aux Parties ainsi qu'à tous leurs successeurs ou cessionnaires, étant expressément admis par les Parties qu'elles ne pourront céder ou déléguer leurs droits ou obligations stipulés aux présentes (autres que ceux expressément admis dans le cadre des présentes) à aucun tiers sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie.

Article 2 / Niveau Requis

Le client est tenu de valider les prérequis nécessaires pour suivre les formations. KRAK'N ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable des conséquences d'une absence d'information de la part du Client ou de l'inexactitude des informations qui lui auraient été données par le Client.

Article 3 / Inscriptions – Annulations

3.1 Inscriptions : Toute commande devra être formulée par écrit. Toute commande est soumise à l'acceptation de KRAK'N, qui intervient dans les huit (8) jours ouvrés de la réception de la commande. KRAK'N peut modifier certaines modalités de la commande, et en notifier alors le Client, lequel sera réputé avoir accepté lesdites modifications à défaut de contestation dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter de la date de réception de la notification. Notamment, KRAK'N se réserve le droit de refuser une inscription à une formation dans le cas où le nombre maximum de participants serait atteint, le participant sera alors orienté vers une autre date.

Pour toute demande de formations spécifiques, le Client devra adresser à KRAK'N une commande écrite et détaillée en terme technique, pédagogique, d'équipement et d'objectif à atteindre. KRAK'N adressera alors un devis détaillé au Client des prestations et prix proposés.

3.2 Caution : Dans le cas d'une commande par une personne physique (salariée ou non), il pourra être demandé un chèque de caution lors de l'inscription à la formation. Celui-ci ne sera pas encaissé sauf en cas d'annulation selon les conditions de pénalité de l'article 3.5.

3.3 Passation de commande en ligne via le site <https://www.mykraken.fr>. La commande sera validée et vaudra pour acceptation des deux parties à réception du courriel de confirmation généré par la plateforme Digiforma, et comportant le récapitulatif de la commande.

3.4 Convocation et déroulement des cours : KRAK'N adresse une convocation accompagnée du descriptif pédagogique ainsi que les informations générales liées au déroulement de la formation avant le début de celle-ci, y compris dans le cas d'une formation à distance. KRAK'N peut avoir recours, dans le cadre des formations qu'elle propose, à des partenaires extérieurs qui assureront l'envoi des convocations.

3.5 Annulation à l'initiative du Client : Toute annulation (y compris non-présentation à la formation), report ou modification d'une commande du fait du Client doit être expressément notifiée à KRAK'N. En cas d'annulation, de report ou de modification d'une commande par le Client, celui-ci acquittera une pénalité, à titre de dédommagement à KRAK'N, déterminée comme suit :

CONDITIONS DE PENALITE :

Pour les formations INTER entreprises :

- 50 % du montant de la commande resteront acquis à KRAK'N si l'annulation ou le report est reçu entre 6 et 10 jours ouvrés avant le début des formations.

- 100 % si l'annulation ou le report est reçu moins de 5 jours ouvrés avant la date prévue pour les formations. Toutefois, si l'annulation ou le report, est motivé par la survenance de problèmes de santé graves justifiés par le Client, celui-ci pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire, sur présentation d'un justificatif médical pour chaque cours annulé.

Pour les formations INTRA entreprise :

- 100 % si l'annulation, le report ou la modification est reçue moins de 15 jours ouvrés avant la date prévue pour les formations.

3.6 Délai de rétractation dans le cas d'une vente en ligne : le Client peut exercer son droit de rétractation par courrier recommandé dans un délai de 14 jours francs à compter de la validation de la commande, sauf si l'exécution du service démarre avant ce délai de 14 jours francs ; dans ce cas, les conditions d'annulation indiquées en point 3.5 s'appliqueront. Dans le cas contraire, lors d'un règlement par carte bancaire, KRAK'N s'engage à rembourser le client de la totalité du montant réglé dans un délai de 30 jours à réception de la demande de rétractation. Le remboursement s'effectuera par chèque ou virement.

3.7 Annulation à l'initiative de KRAK'N : KRAK'N se réserve le droit d'annuler sans dédommagement toute formation en cas de :

- force majeure, maladie de son instructeur, indisponibilité des ressources nécessaires à la formation, à tout moment

- de nombre insuffisant de participants, à 15 jours du début de la formation

Le Client pourra choisir une autre date dans le calendrier des formations, ou annuler son inscription sans pénalités. KRAK'N ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client ou dommages

conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure. KRAK'N se réserve le droit d'interrompre la commercialisation, à tout moment, de l'une de ses formations.

Article 4 / Prix et conditions de paiement

4.1 Prix : le prix des formations est celui en vigueur au moment de l'émission de la commande, toute remise antérieurement accordée peut être modifiée lors de chaque nouvelle commande. Les prix sont exprimés en euros hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Le prix de la formation couvre les coûts d'animation ainsi que le matériel pédagogique nécessaire par participant. Il n'inclut pas les frais de transports, d'hébergement et de restauration du participant.

4.2 Conditions de paiement : KRAK'N établit une facture définitive le dernier jour de la formation. Le Client s'engage à en effectuer le paiement dans les trente (30) jours suivants la date de facturation, sauf Clients sans garantie de solvabilité pour lesquels un prépaiement sera exigé quinze (15) jours avant le début de la formation (KRAK'N se réserve le droit de refuser la venue d'un participant en cas de manquement du paiement avant sa formation), et sauf stipulations contraires précisées dans des conditions particulières. De plus, à l'égard de tout nouveau Client, ou en cas de défaillance ou de retard d'un Client dans le règlement d'une précédente facture, KRAK'N se réserve le droit d'exiger un prépaiement.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros minimum. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

En outre, en cas de défaut de paiement total ou partiel, KRAK'N conservera les acomptes éventuellement perçus, à titre d'indemnité minimum forfaitaire sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qu'elle pourrait réclamer.

4.3 OPCO (pour Clients basés en France uniquement) : En cas de prise en charge par un OPCO, il appartient au Client de s'assurer que la demande préalable a été faite dans les délais et de la bonne fin du paiement par l'organisme que le Client aura désigné. En cas de refus de prise en charge, pour quelques raisons que ce soit, par l'OPCO, le Client sera directement facturé. S'il existe un accord partiel de financement, la différence devra être réglée par le Client.

4.4 Modalités de paiement pour les commandes effectuées en ligne : Le Client pourra choisir entre plusieurs moyens de règlement : un règlement sur facture, ou encore par Carte bancaire via un système bancaire sécurisé avec cryptage des données personnelles.

4.5 Organisme de Formation : Krak'n est un organisme de formation enregistré sous le n° 32620351262 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). A ce titre, KRAK'N est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées tiennent lieu de convention simplifiée de formation. Une attestation de présence individuelle est jointe à la facture sur demande du Client.

Article 5 / Droits de Propriété

La prestation de formation comprend la fourniture de la documentation destinée à l'usage interne du Client, au format papier ou électronique (selon les préconisations de l'éditeur le cas échéant). KRAK'N et/ou les éditeurs conservent l'intégralité des droits d'auteur (propriété littéraire et artistique) et des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur le contenu des formations ainsi que sur la documentation fournie ou mise à disposition par KRAK'N. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations est strictement interdite, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du Client serait engagée si un usage non autorisé en était fait.

Article 6 / Responsabilités

L'obligation souscrite par KRAK'N, dans le cadre de ses formations, constitue une obligation de moyens et non une obligation de résultats. KRAK'N dispense une part importante de ses formations à partir des supports de cours fournis par les éditeurs, sans pouvoir être responsable du contenu de ces supports (erreur de traduction, différence de version ou de mise à jour, etc.). KRAK'N décline toute responsabilité pour le passage aux examens, notamment quant aux résultats des participants et à la valeur de ces résultats.

Dans le cadre d'une formation spécifique, KRAK'N n'assure que la fourniture des éléments inclus dans le devis. Le Client s'engage à fournir à KRAK'N tous les moyens complémentaires qui seraient nécessaires pour que les cours se déroulent dans des conditions normales et dans un environnement adapté et conforme. KRAK'N ne peut être tenue en aucun cas responsable d'un manque de mise à disposition par le client de matériel ou de logiciel, de la gestion d'une panne éventuelle ou de la conformité du site Client. Tout problème de quelque nature que ce soit survenant avant, pendant ou après la prestation ne peut engager la responsabilité de KRAK'N.

En aucun cas KRAK'N ne pourra être responsable de dommages dus à l'inexécution par le Client de ses obligations, de dommages indirects ou immatériels, de dommages résultant de la perte de données, de dommages liés à un retard de livraison, un manquement ou une avarie, de dommages liés à une non-conformité aux besoins du Client, ou de dommages dus à une cause indépendante de la volonté de KRAK'N constitutive de force majeure. De plus, dans l'hypothèse où sa responsabilité serait reconnue par les tribunaux, pour toute cause qui lui serait imputable, le montant maximum de l'indemnité exigible par un Client pour réparation de son préjudice serait limité au montant de la prestation facturable. Il est expressément convenu que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de bénéfices ou d'économies, pertes de commandes ou trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le client par un tiers constitue un dommage indirect et par conséquent n'ouvre pas droit à réparation. Il en est de même de la perte des données ou enregistrements du Client. Au cas où un participant à une formation payée serait insatisfait pour des raisons objectivement justifiées, et reconnues comme telles par KRAK'N et qui ne lui seraient pas imputables (inaptitude, retard, absence, etc.) celle-ci s'engage à réinscrire ce participant pour cette même formation, aux dates de son choix sous réserve du planning et sans coût supplémentaire.

Le règlement intérieur précise un certain nombre d'obligations, notamment en matière d'hygiène, de sécurité ou de discipline. Il s'applique dans tous nos centres, à la fois pour le personnel sur place ainsi que tout public que nous accueillons. Celui-ci est invité à en prendre connaissance avant le début de sa formation et à en accepter les conditions.

Article 7 / Droit applicable - Attribution de compétence

7.1 Conformité aux Lois : Le présent contrat est soumis à la loi française. Les Parties s'engagent à se conformer à tout moment aux lois et réglementations en vigueur et applicables à la date de réalisation des services régis par les Conditions Générales et/ou la Commande.

7.2 Procédure d'escalade : Chacune des Parties accepte que tout différend entre les Parties relatif aux présentes sera, dans un premier temps, soumis à un dirigeant expérimenté désigné par chacune des Parties, ces dirigeants se rencontreront afin de trouver une solution au différend. Les décisions prises par les dirigeants mentionnés ci-dessus seront définitives et irrévocables, les Parties acceptant dès à présent de s'y soumettre.

7.3 Juridiction Compétente : Tout litige sera de la compétence du tribunal de commerce de Béthune.